La lettre de Dumet n° 30

Edito Pour une « écologie du sauvage » à Dumet septembre 2021

Lors de nos contacts, l'été, avec les visiteurs de Dumet, nous posons souvent la question « Qu'est-ce qui vous attire vers l'île Dumet » ? L'une des réponses les plus fréquentes est « son caractère sauvage ». Cette réponse nous comble puisque c'est précisément l'un des principaux objectifs de notre association de permettre au monde sauvage de regagner une partie des espaces squattés par l'homme tout en considérant que l'homme qui passe sans laisser de trace y a toute sa place.

Ce n'est pas parce que le ré-ensauvagement est à la mode que nous le faisons notre. Pour nous, c'est d'abord un acte de confiance dans les dynamiques du vivant : c'est la nature qui commande avec ses surprises comme vous le montreront les constatations faites par nos ornithologues et naturalistes lors de la réouverture de l'île en juillet après 3 mois de « confinement ». Le mode de gestion que nous soutenons, c'est la libre évolution du vivant.

Très concrètement :

- depuis 2 ans, à notre initiative, l'île a été fermée au public pendant toute la période de reproduction des oiseaux
- nous avons obtenu la fin des opérations d'arrachage mécanique des chardons pour ne conserver qu'un arrachage qualitatif sur des zones limitées, notamment sentiers de découverte, avec des griffes manuelles
- les sentiers de découverte créés avec le Département sont mis à la disposition du public pour le plaisir de l'immersion en milieu naturel, de la contemplation et de l'observation tout en limitant le dérangement de la vie sauvage
- en mer, sur une étroite bande littorale ouest et sud de l'île Dumet, nous militons pour une protection renforcée indispensable au développement de la faune et de la flore sous-marines et la sauvegarde des poussins.

A la très petite échelle de l'île, nous voulons contribuer à une nouvelle alliance entre l'homme et la nature et faire de Dumet, parmi tant d'autres, l'un des exemples d'une « écologie du sauvage » qui consiste à faire avec la nature plutôt que sans la nature ou contre la nature. Alors que se tient à Marseille le Congrès mondial pour la Nature, notre action pour Dumet, c'est la goutte d'eau du colibri de Pierre Rabhi qui , multipliée à l'infini, fait les océans. Essayons, ensemble, de conserver le potentiel évolutif des espèces et des milieux sur ce minuscule territoire qui nous est confié.

Jean-Pierre Barbier, Président

Une assemblée générale 2021 vivante et participative

Ce 22 juillet nous étions heureux de pouvoir nous retrouver avec une cinquantaine d'adhérents dans la bien nommée salle Dumet mise à notre disposition par la Mairie de Piriac. Grande, elle nous a permis de respecter les mesures sanitaires tout en favorisant les rencontres. M. J-C Ribault, maire de Piriac, participait à cette réunion.

Un point a été fait sur les conséquences positives constatées de la fermeture le l'île pendant la période de nidification.

Une vidéo présentant les résultats de l'étude architecturale réalisée par Madame Guillemaut, architecte du patrimoine, a suscité un vif intérêt et de nombreuses questions sur ces projets de rénovation et leur financement.
Ces échanges ont confirmé la forte sensibilisation et le soutien de nos adhérents tant à la préservation de l'environnement fragile de l'île Dumet qu'à la restauration et la mise en valeur des forts, ces deux objectifs se confortant l'un et l'autre..

Une motion demandant l'intervention du Département en coordination avec le Conservatoire du Littoral pour refaire de façon urgente le sentier de découverte et les escaliers très abîmés par les fortes tempêtes de l'hiver a été votée à l'unanimité et transmise à nos partenaires. Il est impératif que les visiteurs de l'île soient canalisés dans leurs déplacements et puissent suivre un circuit clair et bien entretenu lors de la prochaine saison estivale !

Texte et photo Chantal Barbier

Vers une « écologie du sauvage »

L'avifaune: impact des interdictions de débarquement en période de reproduction

Les arrêtés du maire de Piriac, limitant ces deux derniers printemps les débarquements sur l'ensemble de la partie terrestre de l'île, ont-ils eu une incidence sur l'augmentation des effectifs reproducteurs de plusieurs espèces d'oiseaux ? La réponse est très vraisemblablement oui.

En effet, en 2021 Dumet a vu le retour du Cormoran huppé *Phalacrocorax aristotelis*, espèce emblématique des rivages bretons qui avait disparu à la fin du 20^{e} siècle alors que ce site accueillait une colonie d'une vingtaine de couples dans les années 90. Parallèlement à cette réinstallation, une augmentation notable des effectifs de 2 autres espèces a été observée : l'Eider à duvet *Somateria mollissima* et l'Huîtrier pie *Hoematopus ostralegus* (tableau). Pour nombre d'observateurs, ce phénomène est directement lié à la diminution du dérangement humain sur cette île qui a fait l'objet en 2020 et 21 d'un arrêté municipal interdisant les débarquements de plaisanciers entre le 1er avril et début juillet.

Conforter ces résultats

Pour parfaire la gestion du site et conforter ces résultats, c'est aussi sur le trop faible nombre de jeunes produits par les oiseaux reproducteurs qu'une attention particulière doit être portée.

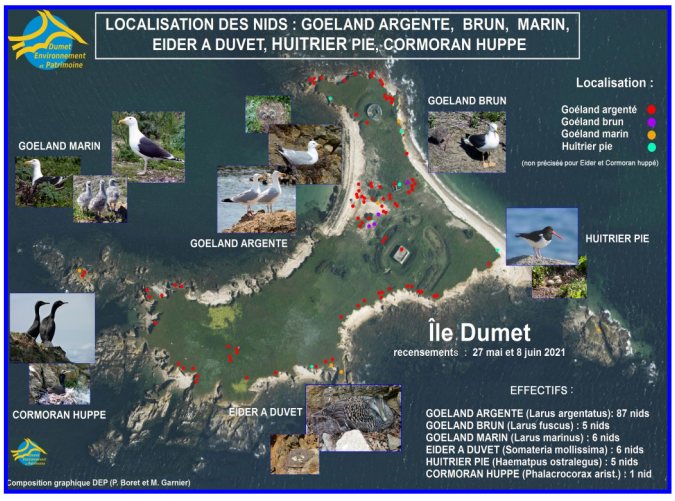

Malheureusement, le constat d'une productivité anormalement basse n'est plus à faire sur cette île qui trouve entre autres son origine, en particulier pour les Eiders à duvet, dans le trop important dérangement sur la zone maritime où les femelles accompagnées de leurs poussins (formation de crèche) se regroupent après la couvaison.

C'est principalement sur la partie maritime non concernée par les arrêtés du maire située au sud et au sud-est de Dumet qu'une réglementation portant sur le contrôle de la circulation des bateaux doit être mise en œuvre.

La distribution des nids de goélands conforterait également cette hypothèse puisque ces derniers tendent aujourd'hui à occuper l'ensemble du site en « s'échappant » de la zone mise en défens entre la bergerie et le fort carré où ils étaient regroupés il y a encore quelques années (carte). Cette évolution spatiale est le plus souvent le résultat d'un comportement modifié des oiseaux rendus plus confiants suite à la diminution du derangement

.Le contrôle du dérangement humain en période de reproduction n'a pas débuté en 2020 avec les premiers arrêtés du maire réglementant la circulation des personnes en période de reproduction des oiseaux, d'autres actions allant dans ce sens avaient été mises en œuvre par les gestionnaires de l'île, mais cette mesure est indéniablement un élément fort dans l'amélioration de la gestion de Dumet. Elle doit être pérennisée ne serait-ce que pour en vérifier son efficacité dans la durée. L'installation d'une colonie d'une dizaine de couples de Cormorans huppés sur les falaises au sud-ouest de l'île montrerait, entre autres, le bien-fondé de cette nouvelle réglementation.

Elle devra s'étendre à minima sur la zone de recouvrement des marées (zone intertidale) où nombre d'embarcations circulent à marée haute provoquant une fuite vers le large des nichées encore au stade poussin qui sont, dans certaines conditions de vagues et de courants, incapables de regagner le rivage comme l'atteste une photo prise cette année montrant deux femelles d'eider accompagnées de très jeunes oiseaux «égarés» à plus d'un mille de l'île. Bien entendu, ces poussins qui risquent fort de ne jamais retrouver Dumet seront alors condamnés.
Comme nous l'avons rappelé dans de précédentes "Lettres de Dumet", ce site accueille aujourd'hui plus des deux tiers des eiders reproducteurs des côtes françaises Manche-Atlantique, ce qui fait tout simplement passer la sauvegarde de cette espèce en France par l'île Dumet.

Patrice Boret

Suivi de la reproduction sur l'île Dumet

Tableau récapitulatif : Goéland argenté, Goéland brun, Goéland marin, Eider à duvet, Huîtrier pie et Cormoran huppé

période 2014/2021 : exprimé en nombre de nids avec œuf(s) ou/et poussin(s)

Espèces	effectif	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Goéland argenté	effectif (1)	81	80	93	106	69	91	61	88
Goéland brun	effectif (1)	3	3	7	5	4	4	5	5
Goéland marin	effectif (1)	2	2	3	1	4	4	3	6
Huîtrier pie	effectif (2)	0	1	0	0	0	1	1	5
Eider à duvet	effectif (2)	/	1	3	1	0	2	2	6
Cormoran huppé	effectif (1)	0	0	0	0	0	0	0	1

Données : Patrice Boret DEP , Michel Garnier DEP, Olivier Penard CD44

(1) effectifs exhaustifs ou proches de l'exhaustif (2) effectifs non exhaustifs (nids découverts sans recherche spécifique)

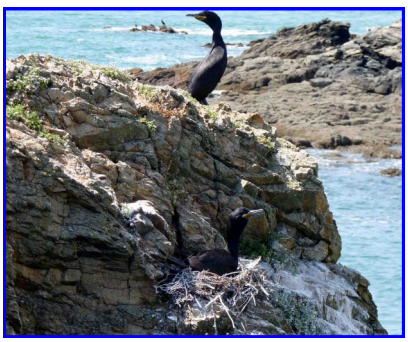

Couple de Cormorans huppés le 27 mai 2021 sur Dumet : 1 jeune sera produit «à l'envol» (photo P. Boret)

Vers une « écologie du sauvage »

La végétation et l'intervention humaine

Nous avons constaté au fil des années que dans cet espace réduit (8ha) la végétation peut ponctuellement présenter des variations interannuelles (extension d'une espèce ou au contraire sa régression) mais toujours limitées et ne remettant pas en cause la coexistence de nombreux groupements végétaux bien déterminés et localisés. Il va de soi que la végétation, comme la faune et en particulier l'avifaune, est impactée par une présence humaine intense ou mal contrôlée.

On connait bien par exemple les effets du piétinement sur des zones fragiles comme les dunes. La canalisation des visiteurs sur les sentiers et la mise en défens du plateau depuis de nombreuses années a réglé le problème.

Par ailleurs, et volontairement cette fois, des actions ont modifié, ou tenté de modifier, l'abondance de certaines espèce exogènes jugées indésirables parce qu'elles prennent la place d'espèces autochtones : il s'agit bien sûr de l'échardonnage de la partie nord de l'île espéré efficace par le large emploi d'engins mécanisés. La présence d'oiseaux nicheurs à ne pas perturber nous a fait abandonner cette pratique au bout de quelques années. De plus, les résultats obtenus, pas nuls mais localisés, ont bien montré que pour avoir des effets durables, de telles interventions auraient dû s'étendre à toute l'île pour supprimer les sources de réensemencement par les graines des plantes épargnées sur le plateau. C'était à l'évidence irréalisable. L'échardonnage minutieux manuel à l'aide de cannes à griffes de secteurs précis a en revanche permis de bien les « nettoyer ».

En fait les variations annuelles du paysage végétal observées sont dues pour l'essentiel à des facteurs météorologiques : on a vu de fortes tempêtes dans ce site très exposé contrarier la repousse de certaines espèces (**euphorbe des ports, pavot cornu**) comme elles ont aussi évidemment fortement perturbé la nidification des oiseaux qui s'y trouvaient. De même l'assèchement des fossés du fort carré certaines années réduit à néant la flore aquatique (dont la **renoncule aquatique**), sans l'empêcher cependant de réapparaître l'année suivante.

Alors se pose la question essentielle de savoir s'il ne faut pas mieux laisser faire la nature qui est supposée être d'elle- même apte à rétablir des équilibres perturbés grâce à ses facultés de restauration. Des exemples comme l'effacement des dommages désastreux des marées noires ont bien montré effectivement ses étonnantes capacités naturelles dans ce domaine. Mais ce n'est pas à l'échelle de l'année qu'il faut attendre un changement vaste et durable.

Ce qu'on peut prendre comme des prémisses peuvent certes se manifester : ainsi dans la pente qui relie Porh manes au grand port le chardon a régressé depuis l'année passée au profit de la **bette maritime**, espèce indigène.

Attendons de voir si ce phénomène se poursuit. Le lessivage des sols imprégnés à l'excès de nitrates par eutrophication (les phosphates y sont en revanche peu sensibles) par les eaux des précipitations prend du temps. Cette année les graminées du genre **dactyle** ont formé une plage importante devant la brèche du talus du fort carré. Le phénomène est encore limité mais on rappelle qu'il y a quelques dizaines d'années le plateau, dépourvu de chardons, était une vaste prairie. Là aussi patientons pour connaître l'évolution de cette zone.

L'apparition spontanée d'espèces nouvelles soulève enfin une autre interrogation : **l'héliotrope d'Europe** présent depuis 2019 (photo) jamais observé sur l'île est maintenant largement répandu en été sur les hauts du grand port jusqu'alors occupé seulement par le pavot cornu. Serait-il la manifestation du réchauffement climatique ? Cette espèce, de répartition essentiellement méditerranéenne, très peu présente historiquement en Loire atlantique, est en revanche assez commune sur le littoral Vendéen et devient ensuite rare vers le nord.

On comprend finalement que l'absence d'humains pendant un ou deux ans ne peut avoir sur les plantes une action aussi évidente que sur les oiseaux. Mais d'une façon générale entre l'enrichissement en nutriments des sols par des goélands dont nous avons favorisé un temps la prolifération, source de déséquilibre de la végétation, le piétinement, maintenant évité, et le réchauffement climatique, l'action perturbatrice de notre espèce sur le monde végétal, pour être souvent indirecte et s'exerçant sur le long terme, n'en est pas moins profonde.

Michel Garnier

Une aide précieuse pour la navigation dans le Mor Braz

La Compagnie des ports du Morbihan, l'Ecole nationale de voile et de sports nautiques, le Conseil départemental du Morbihan, la Direction des Affaires maritimes et l'Ecole centrale de Nantes ont lancé en 2014 l'idée d'équiper le littoral de capteurs de vent pour afficher l'information en temps réel afin de sécuriser la navigation et d'alimenter les recherches météo. C'est ainsi que fût crée « **windmorbihan** » pour toutes les activités nautiques, gens de mer, plaisanciers, sportifs.

Dix capteurs ont été placés à des points stratégiques couplés à un site internet du même nom donnant le vent présent, la houle et la marée ainsi que des prévisions à quatre jours.

Les capteurs - de simples mâts - sont placés principalement sur les chemins de ronde des phares à des endroits stratégiques. Ils équipent déjà Pen men, La Teignouse, Quiberon, Arz, les Cardinaux, Kerroch.

Le site internet facile d'accès dispose de cartes et de diagrammes, accessible en permanence gratuitement ainsi qu'un blog fort bien fait. Cette initiative heureuse rencontre un vrai succès puisqu'en 2020 le site a reçu un million de visiteurs.

Le prochain mât est prévu d'être installé sur le feu de Dumet, complétant ainsi la couverture météo à l'est. Les partenaires de gestion de l'île ainsi que les Phares et balises ont donné leur plein accord pour cet équipement et DEP est pleinement impliqué dans l'aide à la réalisation du projet.

Jean-Pierre Beurier

A titre d'exemple, voici le mât capteur sur le feu de Kerroch

Crédit photo : Compagnie des Ports du Morbihan

Visites du maire de Piriac à Dumet 14 août

A l'invitation de l'association Dumet Environnement et Patrimoine MM. J.C. Ribault , maire de Piriac,et J.M. Hovette, délégué à l'environnement ont profité de la belle journée du samedi 14 août pour se rendre sur l'île, propriété du Conservatoire du Littoral, mais partie intégrante de la commune de Piriac-sur-mer.

Cette visite des édiles piriacais avait un double objectif :

Constater, avec les ornithologues et naturalistes de DEP, l'impact positif de l'arrêté pris par le Maire d'interdiction de débarquement sur Dumet pendant la période sensible de reproduction des oiseaux (1er avril-14 juillet)

Apprécier de visu l'état du Fort carré et mieux appréhender les travaux de restauration à réaliser en vue de son ouverture au public, lesquels travaux avaient fait l'objet d'une présentation en mairie suite à l'étude réalisée par Mme C.Guillemaut, architecte du Patrimoine.

MM J.C Ribaullt, P.Boret et M. Garnier à l'intérieur du Fort carré.
Photo : C. Barbier

Rappelons, que le Conservatoire du Littoral fait actuellement élaborer un nouveau plan de gestion décennal pour l'île Dumet et que les trois co-gestionnaires du site à savoir le Département de Loire-Atlantique, la Commune de Piriac-sur-mer et l'association Dumet Environnement et Patrimoine sont étroitement associés à ce travail. Il est clair qu'une telle visite in situ participe aux concertations en cours qui décideront des grandes orientations d'avenir pour le devenir de Dumet.

Il est utile aussi de signaler que les adhérents de DEP qui avaient exprimé le désir, lors de l'AG, d'aller sur l'île pendant l'été se sont vu proposer des places sur des bateaux d'autres adhérents. Que ceux-ci soient très sincèrement remerciés.

Participation de DEP au Festival des airs marins 21 août

Cette année, COVID oblige, ce festival a été le seul rescapé des nombreuses manifestations auxquelles DEP a l'habitude de participer. Ce Festival a été l'occasion de très belles rencontres sur notre stand confortant notre engagement pour Dumet. Les visiteurs, malgré le temps venteux et pluvieux, ont découvert une documentation très fouillée sur les forts de l'île Dumet, leur passé et les projets à venir.

Roland Dafour

Festival des airs marins

"La lettre de Dumet" est éditée 3 fois par an par **Dumet Environnement et Patrimoine,**
Maison de la mer, 44420 Piriac sur Mer.
Directeur de la publication : ***Jean-Pierre Barbier***
Comité de rédaction : ***Chantal Barbier, Roland Dafour, Michel Garnier, Jean-Pierre Barbier, Jean-Pierre Beurier, Patrice Boret.***
Consultez notre blog : *dumet.environnement.patrimoine1.overblog.com*